

Réglement Local de
Publicité Intercommunal

Elaboration

Grand Anncy RLPi -
QUINTAL

Pour approbation le 13 / 02 / 2025



1:6 729

Version du 19-02-2025



Zonage

- ZP1a - Zone de nature préservée
- ZP1b - Zone de nature dynamique
- ZP2a - Noyaux historiques
- ZP2b - Cœurs de vie
- ZP2c - Zone mixte et résidentielle
- ZP3 - Zone d'activité économique et commerciale
- ZP4 - Paysages sensibles

Limites d'agglomération

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la délibération
n°2025-21 approuvant le RLPi du Grand Anncy.

La Présidente,

Frédérique LARDET.



0 100 200 m